

COMMISSION
DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 22 juin 1972
PC/rp

432

LIBRARY

Note BIO COM n° 91 (72) aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Dir. Gén. des DG. I & X

Objet : 211ème réunion de la Commission

La 211ème réunion de la Commission a été placée sous le signe de la préparation des réunions ministérielles à Luxembourg des 26 et 27 juin. Comme vous le savez, les dix ministres des Affaires étrangères se réuniront le lundi matin à 11h. pour préparer le Sommet, puis l'après-midi siègeront parallèlement les ministres des Affaires étrangères en Conseil des Affaires générales et les ministres des Finances.

La discussion de la Commission, en ce qui concerne le Sommet, s'étant tenu en restreinte, il m'est difficile de vous fournir des éléments détaillés sur cette partie de la réunion au cours de laquelle, les uns et les autres, se sont efforcés de faire le point par rapport aux derniers développements. Des rumeurs et spéculations s'étaient dans la presse, mais pour l'instant, la Commission continue à estimer qu'il est souhaitable que cette réunion au Sommet se tienne car on devait y traiter et, si possible, résoudre des problèmes importants et urgents. Par conséquent, pour la réunion de lundi à Luxembourg, la Commission participera aux travaux dans un esprit ouvert et disponible, notamment pour favoriser toute procédure de nature à accélérer et à compléter la préparation de ce Sommet afin d'aboutir à des résultats précis et concrets.

La Commission participera à cette réunion des dix Ministres des Affaires étrangères ainsi qu'au déjeuner qui suivra.

Le Conseil "Finances" s'occupera vers 15h. de la coordination des orientations de la politique budgétaire des Etats membres pour 1973, dans le cadre des trois réunions annuelles prévues dans la première étape de l'union économique et monétaire. Vous vous souvenez que la Commission avait adopté une communication au Conseil (SEC (72) 2113) et le Comité budgétaire qui se réunit demain à Bruxelles en discutera d'une manière approfondie. Pour favoriser la bonne préparation de cette partie du Conseil des Ministres des Finances, M. BARRE recevra demain matin le Comité des Représentants Permanents pour faire le point dans ce domaine. Bien entendu, à l'occasion de leur rencontre à Luxembourg, les Ministres des Finances reparleront des problèmes agri-monnaétaires, les Ministres de l'agriculture leur ayant lancé "la balle". Il s'agira de constater l'accord éventuel des Six pays pour agir en commun dans l'affaire des parités officielles au sens du FMI. Si un tel accord de principe se réalisait lundi à Luxembourg, "la balle" repartirait dans la direction des Ministres de l'agriculture qui seraient amenés à se prononcer définitivement sur l'aspect montants compensatoires et garantie aux agriculteurs.

Pour sa part, le Conseil des Affaires générales a prévu de se réunir à 17h. pour étudier notamment le dossier des négociations avec les six pays AELE non candidats à l'adhésion. Actuellement les discussions se poursuivent à Bruxelles au COREPER, avec la participation active de M. WELLENSTEIN au nom de la Commission. Celle-ci s'efforce de rendre possible le maintien du calendrier initialement prévu et insistera certainement, à Luxembourg, pour

obtenir les ultimes décisions sur les problèmes **techniques** encore en suspens et ainsi réaliser cette difficile gageure de conclure avant les vacances d'été.

L'ordre du jour du Conseil n'est pas encore arrêté définitivement mais il sera également question de l'harmonisation des aides à la construction navale ainsi que du report à la fin de l'année de l'introduction de la TVA en Italie.

A signaler enfin que l'on attend une certaine impulsion politique en ce qui concerne le dossier de la politique régionale qui fera probablement l'objet d'une réunion jointe, lundi soir, des Ministres des Affaires étrangères et des Ministres des Finances (on parle de propositions concrètes de la part de M. GISCARD d'ESTAING, propositions qui comporteraient un rôle plus important dévolu à la Banque Européenne d'Investissement). En ce qui concerne les positions que défendra M. BORSCHETTE au nom de la Commission, je vous renvoie à notre P.29 qui vient de vous être adressée.

Sur le plan administratif, il peut vous intéresser d'apprendre que la Commission a arrêté un nouvel organigramme de la DG.IX; jusqu'à présent les services implantés à Bruxelles de la Direction générale du Personnel et de l'Administration comportaient quatre Directions, désormais il n'y aura plus que trois Directions : la Direction du Personnel (Directeur M. STRASSER), la Direction des Services généraux et de l'Équipement (Directeur M. ANGELINI), et la Direction de la Traduction, interprétation et bibliothèque (Directeur M. CIANCIO).

Amitiés,

Paul COLLOWALD